

Mme Frémont à Paris

Nous avons publié dans notre dernier numéro le portrait de Mme Frémont, déléguée du Canada à la S. D. N. Ayant eu le privilège de la rencontrer pendant son récent passage à Paris, nous avons pu obtenir d'elle quelques précisions intéressantes sur la situation des femmes au Canada et sur son activité personnelle.

Comme on le sait, les Canadiennes ont, dans leurs neuf provinces, l'électorat et l'éligibilité en matière politique pour le Parlement fédéral. Actuellement il ne compte d'ailleurs que deux élues : Mrs Mac Phail, députée, et l'Hon Carin Wilson, sénateur. Pour les élections provinciales dans 8 Etats les droits sont exactement les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Dans l'Etat de Québec, d'influence française, les mêmes femmes qui ont le droit de voter pour les élections fédérales n'ont obtenu encore ni l'électorat, ni l'éligibilité *en matière provinciale*.

Il était donc d'autant plus intéressant de voir le Gouvernement Fédéral choisir cette année pour le représenter à Genève, une femme de Québec, qui se trouve représenter ainsi son pays à la S. D. N. sans avoir le droit de voter dans sa propre province.

Mme Charles Frémont est née à Montréal; mais ayant épousé un avocat de Québec, c'est dans cette dernière ville qu'elle s'est fixée. Bien que jeune encore, elle a déjà une carrière politique remplie. Son activité, son affabilité en même temps que ses opinions libérales lui ont acquis une réelle influence. Mme Frémont est actuellement présidente des femmes conservatrices dans sa province: « Ce n'est vraiment que depuis quelques années dit-elle, que les circonstances m'ont poussée, presque malgré moi, à faire de l'action politique et sociale. Mais plus j'étudie les problèmes sociaux, plus je trouve cette étude intéressante et nécessaire. » Mme Frémont a quatre enfants dont elle est très fière, et elle considère que les femmes doivent être avant tout les gardiennes du foyer et les éducatrices de leurs enfants, mais que les devoirs familiaux ne sont pas inconciliables avec ses devoirs sociaux et nationaux; qu'ils sont même complémentaires les uns des autres.

Avant qu'elle ne parte pour Genève, un banquet lui a été offert, et hommes et femmes de toutes opinions ont rendu hommage à ses qualités.

« Au-dessus de toute autre considération, le Gouvernement a voulu, dans un geste public, marquer le rôle de la femme canadienne française dans la politique de notre pays, déclara l'honorable Maurice Dupré, solliciteur-général du Canada, et il ajouta: « Vous allez là-bas travailler à une œuvre importante; vous allez réaliser les difficultés d'une pareille entreprise; le monde qui s'est armé depuis 10.000 ans, ne peut désarmer en dix ans. Nous comptons sur l'élément féminin pour donner un peu de patience à ceux qui travaillent à cette œuvre. Nous sommes sûrs que vous remporterez là-bas un succès semblable à ceux que vous avez remportés non seulement ici, mais dans les autres provinces. Au nom du Premier Ministre, au nom de mes collègues, et au nom de tous les députés de la province, je vous salue cordialement. »

Mme Frémont est d'ailleurs enchantée de sa mission; elle a pris part tout spécialement à la cinquième Commission qui s'occupait de la question de l'opium et à la sixième Commission où se traitaient la collaboration des femmes à la S. D. N. et la nationalité de la femme mariée.

Avant elle, deux Canadiennes anglaises avaient déjà été désignées comme déléguées à Genève. Nous pouvons nous féliciter que la première française Canadienne soit une femme à la fois distinguée et charmante, qui fait honneur à la civilisation française restée si vivace dans toute une partie du Canada.

C. B.

1932-29-10
n° 1039.